



PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE DE LIGUE

**Le 22 mai 2021
en visioconférence enregistrée.**

Présents :

Collège A :

Claude DUBOS, Gonzalo Herrero, Gérard Audren, Nadège Coucaud, Aline Faurie, Jocelyne Triadou, Michel Brousse, Brice Delbecque, Christian Tessonneau, Allain Dubroca, Sandrine Galopin, Dany Arnaudet.

Excusées : Manon Druaux, Morgane Landais.

Collège B :

Bastien Bouchet (16), Yannick Vempaire (17), Daniel Phénieux (19), René Bouchaud (23), Patrick Vilatte (24), Grégory Martin (33), Fabrice Labarrère (40), Thierry De Rodon (47), Jean Philippe Malotte (64), Jean-Charles Bernard (79), Jérôme Bretaudeau (86), Christèle Rousset (87).

Invités permanents :

Elodie Faure RAR, Michel Doublon CTR, Jean-Noël Lamouroux CTS.

Conseillers Techniques Fédéraux :

Damien Piau (40), Jérôme Wustner (33), Christophe Mandin (33), Guillaume Sevestre (33), Erick Dallez (64), Jean-Luc Bouvier (86), Adil Fikri (87), Adrien Lacombe (87).

Invités présents

Mr BESSONNET Jean-Luc Expert-comptable, Pierre-Emmanuel Morin Commissaire aux Comptes, Philippe Saïd Président CROS,

Excusés

ACCUEIL PAR LE PRESIDENT

Début de l'assemblée générale à 9 h 00.

Le Président Claude Dubos, souhaite la bienvenue et remercie les présents.

Il passe la parole au Secrétaire Général, Nino Gonzalo Herrero, qui rappelle que l'assemblée générale est composée de 52 membres qui représentent 2280 voix. Pour que l'assemblée puisse valablement délibérer, elle doit regrouper 26 membres présents représentant 1140 voix.

Aujourd'hui, l'assemblée générale regroupe 41 délégués pour 1820 voix, elle peut donc valablement délibérer.

Le Président salue tous les présents et ouvre officiellement l'Assemblée Générale de la ligue Nouvelle Aquitaine et passe ensuite la parole au Secrétaire Général.

Le Secrétaire Général demande une minute de silence pour notre ami Jean-Jacques Labonté décédé tout dernièrement.

Puis le Secrétaire Général demande à l'assemblée générale de bien vouloir accepter la modification de l'ordre du jour avec le rajout de deux point supplémentaires :

- La ratification par l'assemblée générale de l'élection au Conseil d'Administration de Danielle Arnaudet,
- L'itinéraire des champions dans les informations fédérales.

<u>Vote</u> :	POUR	1820 voix
	CONTRE	0 voix
	ABSTENTION	0 voix

Cette modification est approuvée à l'unanimité, la ratification de l'élection de Madame Danielle Arnaudet se positionnera au point 8 bis.

Puis le Secrétaire Général reprend l'ordre du jour initial et annonce le premier point de l'ordre du jour.

APPROBATION DU P.V. DE L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE DU 11 OCTOBRE 2020
--

Le Secrétaire Général soumet le PV de l'AG du 11/10/2020 à l'approbation de l'assistance :

<u>Vote</u> :	POUR	1820 voix
	CONTRE	0 voix
	ABSTENTION	0 voix

Ce rapport est approuvé à l'unanimité.

A 9 h 40 arrivée de Madame Chrystelle Bouchaud du Comité 23.

En conséquence, ce sont maintenant 42 délégués et 1850 voix qui composent l'assemblée générale. La ventilation des délégués est la suivante :

le Comité 16 : 4 présents,
le Comité 17 : 4 présents,
le Comité 19 : 1 présents et 3 absents,
le Comité 23 : 3 présents et 1 absent,
le Comité 24 : 5 présents,
le Comité 33 : 6 présents,
le Comité 40 : 3 présents et 1 absent,
le Comité 47 : 3 présents et 1 absent,
le Comité 64 : 3 présents et 1 absent,
le Comité 79 : 2 présents et 2 absents,
le Comité 86 : 4 présents,
le Comité 87 : 3 présents et 1 absent.

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT DE LA LIGUE NOUVELLE AQUITAINE
--

Claude DUBOS fait lecture de son rapport.

RAPPORT D'ACTIVITE PAR LE SECRETAIRE GENERAL DE LA LIGUE

Nino Gonzalo HERRERO fait la lecture de son rapport.

RAPPORT FINANCIER PAR LE TRESORIER GENERAL DE LA LIGUE

Gérard AUDREN rappelle que tous les rapports ont été envoyés. Il fait lecture de son rapport. Il informe que cette année la Ligue est en résultat positif de 157 871,88 € contre 16 493,80 € au 31/12/2019.

Le Secrétaire Général informe que nous allons respecter la nouvelle présentation fédérale et donc présenter les commissions et le rapport du coordonnateur de l'Equipe Technique Régionale puis nous reviendront à la présentation des comptes par l'Expert-Comptable.

INTERVENTION DU PRESIDENT DU CROS ET DE LA CONFERENCE REGIONALE DES SPORTS

Philippe Saïd, Président du Comité Régional Olympique et Sportif et de la Conférence Régionale du Sport se tient à notre disposition pour nous aider dans l'accompagnement des dossiers notamment celui de l'agrandissement du dojo pour lequel il participera à la l'attribution des subventions.

RAPPORT DES COMMISSIONS

Le Secrétaire Général intervient en indiquant que tous les rapports ont été envoyés par mail avec la convocation à l'assemblée générale conformément aux textes fédéraux, donc il ne sera pas fait de lecture de ceux-ci. Néanmoins des questions peuvent-être posées et elles sont les bienvenues.

RAPPORT D'ACTIVITE DE L'EQUIPE TECHNIQUE REGIONALE

Michel Doublon présente le rapport ETR.

Le Président, remercie l'ETR pour l'énorme travail réalisé Malgré des conditions difficiles.

RAPPORT DE L'EXPERT-COMPTABLE SUR LES COMPTES 2020

Monsieur BESSONNET, expert-comptable, lit son rapport et approuve la gestion comptable de la Ligue. Il rappelle que l'on a un résultat anormalement exceptionnel dû à la situation sanitaire, mais qui permet d'annuler les pertes cumulées antérieures.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES 2020

Monsieur Pierre-Emmanuel Morin lit ses deux rapports qui confortent le fonctionnement actuel de la ligue. Il indique :

« Je certifie que les comptes annuels sont au regard des règles et pratiques comptables français réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière.

Le Président Claude Dubos remercie Messieurs BESSONNET Expert-Comptable et Morin Commissaire aux Comptes et toute l'équipe qui assure la gestion financière de la ligue pour le bon travail réalisé.

VOTE DU QUITUS DE GESTION ET AFFECTATION DU RESULTAT

Le Secrétaire Général annonce le résultat du Vote du Quitus de Gestion :

<u>Vote :</u>	POUR	1 715 voix
	CONTRE	0 voix
	ABSTENTIONS	135 voix

CD 87 : Céline La Mouche Balestrie 45 voix, Bruno Bardet 45 voix, Gérard Bayle 45 voix.

AFFECTATION DU RESULTAT BENEFICIAIRE DE L'EXERCICE 2020

Vote pour l'affectation du résultat de 157 871,88 € selon la ventilation suivante :

Report à nouveau négatif :	84 162,23 €
Projets associatifs formation :	12 474,06 €
Projets handicap :	12 474,07 €
Réserve :	14 761,52 €
Aménagement dojo Lormont :	10 000,00 €
Réserve emplois :	10 000,00 €
Tapis CD Charente :	4 000,00 €

<u>Vote :</u>	POUR	1 850 voix
	CONTRE	0 voix
	ABSTENTION	0 voix

VOTE DU BUDGET REVISE DE L'EXERCICE EN COURS 2021

Le budget révisé 2021 est présenté par Gérard Audren Trésorier Général.

<u>Vote :</u>	POUR	1 585 voix
	CONTRE	0 voix
	ABSTENTIONS	265 voix

CD 33 Stéphanie Martin 75 voix, CD 86 Alain Richasse 49 voix, Virginie Husson 47 voix, Jérôme Talbot 47 voix, Jean-Michel Lucas 47 voix.

VOTE DU BUDGET PREVISIONNEL DE L'EXERCICE 202

Le budget prévisionnel 2022 est présenté par Gérard Audren Trésorier Général.

<u>Vote :</u>	POUR	1 850 voix
	CONTRE	0 voix
	ABSTENTION	0 voix

Le Président, Claude Dubos remercie l'assemblée pour leur confiance sur tous ces votes.

RATIFICATION DE L'ELECTION DE MADAME DANIELLE ARNAUDET AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Ratification de la cooptation de Madame Danielle Arnaudet au Conseil d'Administration de la ligue Nouvelle Aquitaine.

Elodie Faure Responsable Administrative Régionale rappelle que tout vote sur une personne est à bulletin secret. Malgré que nous soyons en visioconférence, cette obligation de visioconférence nous est offerte par le vote par mail directement à la fédération.

Celle-ci comptabilisera les votes et établira un procès-verbal d'élection qu'elle enverra ensuite au secrétariat de la ligue.

Tous les votants recevront directement un mail spécifique au vote et aura jusqu'à 17 h ce jour pour voter.

« Résultat du vote de la ratification de Madame Danielle Arnaudet :

POUR	1570 voix
CONTRE	40 voix
ABSTENTIONS	280 voix »

Le procès-verbal de la ratification est joint en annexe.

COÛT DES PHOTOCOPIES - HOMOLOGATION DES PASSEPORTS - AIDES A LA FORMATION, BOURSES

Pas de changement, 2 € la photocopie.

Homologation des passeports secteur Poitiers

Le passeport dûment complété est envoyé chez Madame Annick Dubroca avec une enveloppe de retour à l'adresse de la titulaire timbrée au même montant que pour l'envoi.

Aides à la formation, bourses

Les tableaux joints en annexe sont proposés sous réserve de son approbation par le Conseil d'Administration.

<u>Vote :</u>	POUR	1 850 voix
	CONTRE	0 voix
	ABSTENTION	0 voix

INFORMATIONS FEDERALES

Contrôle d'honorabilité :

Le Président Claude Dubos rappelle que tous les dirigeants de la ligue ont reçu un imprimé à remplir.

Colosse aux pieds d'Argile et Login :

Michel Doublon précise qu'une information à tous les jeunes des pôles espoirs va être faite.

Itinéraire des champions :

Elodie Faure présente le projet fédéral qui concerne directement les comités. Le Président Claude Dubos rappelle que la ligue fournira une aide administrative mais en aucun cas financière. L'argent de la ligue est réservé au développement de la pratique c'est-à-dire les compétitions, les stages, les formations et des tournois pour les pôles espoirs.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole,

Le président clôture l'assemblée générale à 12 h 30.

Gonzalo Herrero

Claude Dubos

Secrétaire général

Président de la Ligue
Nouvelle-Aquitaine de Judo